

Une résolution soumise par Candiac, QC



APPEL À UN FINANCEMENT ACCRU DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES PÉRENNES POUR DES COMMUNAUTÉS PROSPÈRES

Mai 2024

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures d'eaux - autant pour l'assainissement que pour le traitement des eaux - sont incontournables pour permettre le développement de nos villes et de nos communautés, et que toute croissance de notre population et du patrimoine bâti se doit d'aller de pair avec des investissements dans la croissance de nos réseaux d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la croissance de la population dans la grande région de Montréal, et dans le reste du Québec et du Canada, cause une crise du logement qui elle-même exerce une pression importante pour lancer de nouvelles constructions, augmentant ainsi nos besoins en gestion de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités font face à des pressions financières importantes, ne recevant que quelques cents pour chaque dollar de taxe, mais assumant la responsabilité de 66 % des services offerts aux citoyens, dont les coûts augmentent en raison de l'inflation et de l'effet des changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE, malgré des investissements importants de la part des trois paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, les infrastructures d'eau au Canada sont vieillissantes et nécessitent des investissements, ne serait-ce que pour maintenir le niveau de services actuel, comme souligné par l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (2020), qui déplore que les investissements n'ont pas suffi à rattraper la détérioration des actifs existants dont la durée de vie utile moyenne s'est détériorée de 2017 à 2021;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral proposera une nouvelle mouture de ses programmes d'infrastructures vers 2026, mais que la conception de ces derniers commence maintenant et doit prendre en compte les nouveaux besoins et technologies afin d'assurer l'effet durable des investissements pour les générations à venir.

EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, dont la ville de Candiac est membre, fasse avancer les demandes suivantes :

- Susciter une prise de conscience du rôle central des infrastructures d'eau et de leur financement pour compenser leur vieillissement, mais aussi soutenir leur croissance nécessaire étant donné leur rôle prépondérant pour offrir des solutions à la crise actuelle du logement;
- Inclure des standards dans la conception des investissements susmentionnés, en particulier en vue de la nouvelle mouture des investissements du gouvernement du Canada en termes d'infrastructures pour inclure des mesures qui permettront à ces investissements d'avoir des effets importants dans le temps, comme l'inclusion de nouvelles technologies et de standards de résilience aux événements climatiques extrêmes;
- Investir dans la collecte de données, y compris via des infrastructures intelligentes qui collectent des données directement sur le traitement, l'assainissement et la distribution des eaux afin de favoriser des décisions publiques et politiques fondées sur des données probantes. Le but étant de pouvoir mieux adapter l'action des municipalités et des autres paliers de gouvernement aux nouvelles conditions imposées par les changements climatiques, à nos objectifs de réduction de la consommation d'eau ainsi qu'à l'empreinte écologique de nos citoyens.